



Inscription pour les Activités PARASCOLAIRES 2018-2019

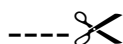


Chers parents,

Le Comité des Parents, en collaboration avec l'école NDI, vous propose pour l'année scolaire 2018-2019 différentes activités parascolaires par tranche d'âge. Ces activités auront lieu au sein de l'école. Elles sont proposées au prix de 125€/an/activité. Une question ? Contactez-nous : parents@ndi.be

Comment ça marche ?

- 20.09.2018 : 7h30 à 9h00 : Inscription et paiement obligatoire (salle paroissiale « Kring » située entre les deux cours de récréation, à côté de la salle de gymnastique, sous la classe de 6PA)
- 30.09.2018 : Confirmation des inscriptions par email
- 08.10.2018 : Début des activités avec +/- 25 séances tout au long de l'année scolaire
- 30.10.2018 : Remboursement si vous n'avez pas pu avoir la ou les activités souhaitées



TALON D'INSCRIPTION : A remettre sous enveloppe au Comité des Parents le 20/09 avec la somme de 125€ par activité (ou 155€ si vous devez commander un kimono pour le judo)

Marquez votre sélection avec un « X » dans la colonne « Inscription ». Les places des activités sont limitées. Elles seront données en fonction de l'ordre d'inscription. Il est donc possible que l'activité choisie soit déjà complète. Dans ce cas, nous vous offrons la possibilité de choisir une activité alternative. Veuillez marquer l'alternative désirée avec un « A » dans la colonne « Inscription » et, si nécessaire, à quel « X » cette alternative fait référence.

Jour	Heures	Activité	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	Inscription
Lundi	15h40 à 16h30	Judo*	X	X								
Mardi	12h40 à 13h30	Psychomotricité	X			X	X					
		Aquarelle	X									
	15h40 à 16h30	Néerlandais	X			X	X					
Mercredi	11h10 à 12h10	Néerlandais	X			X	X					
		Psychomotricité	X			X	X					
		Anglais	X									
Jeudi	12h40 à 13h30	Théâtre	X			X	X					
	12h45 à 13h30	Anglais	X									
Vendredi	12h40 à 13h30	Eveil Musical	X			X	X					
		Néerlandais	X									
	15h40 à 16h30	Judo*	X	X								

*Pour l'activité Judo un kimono est obligatoire !

Nom de l'élève : Prénom : Classe :

Adresse e-mail pour la confirmation :

Numéro de téléphone du parent :

Commande du kimono (JUDO) pour 30€ : Oui/Non - Taille de l'enfant :cm

Prix total :

Les activités parascolaires proposées à vos enfants pour l'année 2018-2019 sont :

Psychomotricité (1^{er} groupe pour les 1^{ère} et 2^{èmes} maternelles, entre 10 et 15 enfants ; 2^{ème} groupe pour les 2 et 3^{èmes} maternelles, entre 10 et 15 enfants). L'intérêt et le développement moteur de l'enfant sont à la base d'une bonne coordination. L'enfant développera ici entre autres la maîtrise du corps (renforcement de la latéralité, prise de conscience de son corps et éducation de la posture et de l'équilibre), la maîtrise des déplacements (structurer l'espace et le temps).



Eveil musical (pour les 3^{èmes} maternelles, 1^{ères} et 2^{èmes} primaires, entre 10 et 12 enfants). Votre enfant aime la musique ? Il ne cesse de chanter ou de taper sur vos casseroles ? Lors de cet atelier, les enfants s'embarqueront dans la grande aventure de la musique de façon ludique et conviviale. Ils développeront le sens du rythme, découvriront plusieurs instruments de musique connus et moins connus, intégreront par le jeu quelques bases de pré-solfège. L'accent sera plus mis sur les jeux musicaux : le jeu du silence, de la grenouille, du chef d'orchestre,... On joue alors à reconnaître le son des instruments, à s'imiter les uns les autres. On se raconte des histoires ou on s'accorde sur un tempo pour faire un peu de musique ensemble.

Aquarelles et activités créatives (pour les 3^{èmes}, 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} primaires, entre 10 et 15 enfants). Le cours d'aquarelle consiste à initier les enfants à l'utilisation des couleurs et à apprendre les différents effets techniques sur papier, toile, et même sur des galets.

L'activité créative est choisie avec l'enfant, en fonction de son âge et du nombre d'enfants. Cela peut être aussi bien la création de cartes de vœux (ambiance de Noël, fête des mamans, fête d'Halloween) que la réalisation de petits tableaux avec passe-partout par exemple.



Théâtre (1^{er} groupe pour les 1^{ères} à 3^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants et 2^{ème} groupe pour les 4^{èmes} à 6^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants)

Une année de pratique et d'exploration théâtrale pour enrichir sa créativité et son expression, construire un spectacle de théâtre et le jouer ! Improvisation, corps et voix, construction du personnage, mise en scène et représentation pour vaincre sa timidité, se familiariser avec la prise de parole en public, s'intégrer dans un groupe en écoutant et respectant les autres.

Judo (1^{er} groupe pour les 3^{èmes} maternelle à 2^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants et 2^{ème} groupe pour les 3^{èmes} à 6^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants). Le judo (littéralement « voie de la souplesse ») a été créé en tant que pédagogie physique, mentale et morale au Japon par Jigorō Kanō en 1882. Il est aujourd'hui catégorisé comme un art martial moderne. L'apprentissage du judo contribue au développement physique et intellectuel (habiletés motrices, équilibre, locomotion, préhension, etc.) des enfants et les aide à construire de futures relations sociales de



qualités (suivi du code de bonne conduite, respect). Le jeu reste évidemment le recours principal pour faire passer les messages. Les enfants apprendront les techniques de bases du judo et le code de bonne conduite. Ils pourront grandir dans la pratique du judo en passant leur ceinture. **Les enfants devront se munir obligatoirement d'une tenue adéquate judogi ou kimono.**

Ateliers linguistiques (Néerlandais : 1^{er} groupe pour les 2èmes et 3èmes maternelles, 2^{me} groupe pour les 1ères et 2èmes primaires, 3^{me} groupe pour les 3èmes et 4èmes primaires et **Anglais :** 1^{er} groupe pour les 2èmes, 3èmes maternelles et 1^{ère} primaire et 2^{me} groupe pour les 2èmes à 4èmes primaires). Cours de langue en immersion pour les enfants de 3 à 11 ans. La pédagogie est à la fois théorique et structurée mais aussi pratique et vivante mettant l'accent sur la découverte et le plaisir d'apprendre une autre langue. C'est pourquoi, les enfants bénéficient d'un apprentissage en douceur, par le jeu mais aussi via des supports didactiques. Ces activités servent de support à l'échange verbal et à l'acquisition de vocabulaire spécifique. Les professeurs enseignent leur langue maternelle ou la langue dans laquelle ils/elles ont été scolarisé/es dès le plus jeune âge.

Modalités pratiques de l'activité parascolaire :

- Le parascolaire est uniquement réservé aux élèves de l'Ecole Notre-Dame Immaculée.
- Le nombre d'élèves par activité parascolaire est limité afin d'assurer le bon déroulement de celle-ci. En cas de surnombre, il sera donné priorité aux premiers inscrits.
- L'inscription est annuelle c'est-à-dire que l'élève s'engage à suivre l'activité tout au long de l'année scolaire. En cas d'absences, justifiées ou non, aucun remboursement ne sera effectué.
- L'inscription à l'activité sera ferme après réception du paiement.
- Si le nombre de participant par activité est inférieur au minimum requis, le comité des parents se réserve le droit d'annuler l'activité et le remboursement de celle-ci se fera via virement bancaire.



La participation et le paiement à l'activité parascolaire donne lieu une déduction fiscale. La déduction fiscale de l'activité parascolaire sera reprise sur l'attestation fiscale 2019 de l'école et permettra donc de retoucher ±50% du prix après impôts.

Prix de l'activité parascolaire : Le prix de l'activité parascolaire est fixé à 125,00 € par enfant et par activité pour l'ensemble de l'année. Ce montant comprend l'encadrement de l'activité, le matériel nécessaire à l'activité et l'assurance. Pour le JUDO, le prix de l'activité parascolaire est fixé à 155,00 € (125,00 € + 30 €) pour l'ensemble de l'année. Les 30 € correspondent à l'achat d'un kimono auprès du « Judo Royal Crossing Club Schaerbeek ». Pour les enfants qui disposent déjà d'un kimono, il vous est demandé de le signaler à l'inscription. Le kimono est obligatoire ! Les enfants sans kimono ne pourront pas participer à l'activité judo. L'école ne fait aucun bénéfice sur le parascolaire mais, au contraire, le soutient même financièrement pour rendre possible son organisation.

Procédure d'inscription : Déposer une enveloppe fermée au nom de l'enfant avec la mention : « inscription activité parascolaire », dans laquelle vous aurez déposé le montant exact de 125,00 € par activité (ou 155,00 € pour le JUDO avec kimono) en liquide et le talon d'inscription complété.

ENVELOPPE A REMETTRE LE 20 SEPTEMBRE ENTRE 7H30 et 9H00 AU COMITE DES PARENTS (PERMANENCE DANS LA SALLE PAROISSIALE « KRING » SITUEE ENTRE LES DEUX COURS, A COTE DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE) ET JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE AU PLUS TARD AU SECRETARIAT

Nous remercions d'ores et déjà Madame la Directrice, Monsieur le Directeur et les enseignants pour leur collaboration dans l'organisation pratique de ces activités tout au long de l'année.

Le Comité des parents.